

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 8 (1863)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Réflexions sur l'artillerie suisse [suite]  
**Autor:** Perrot, de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-329892>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

---

Nº 40.

Lausanne, 13 Juin 1863.

VIII<sup>e</sup> Année

---

**SOMMAIRE.** — Réflexions sur l'artillerie suisse (*suite*). — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et Chronique.

**SUPPLÉMENT.** — Rapport sur la guerre d'Amérique. 13<sup>e</sup> feuille.

---

## RÉFLEXIONS SUR L'ARTILLERIE SUISSE.

(*Suite.*)

Les marches dans les manœuvres du Gothard en 1861, ont été, nous l'avouons, une belle page dans nos exercices de ce genre, mais n'oublions pas que l'artillerie n'était pas seule, qu'il y avait un entraînement et un stimulant qui ne se rencontrent que bien rarement dans nos écoles.

Mais arrivons-en au côté positif de la question et examinons, dans le cas où ces courses devraient être des exercices de marche, comment elles nous sembleraient devoir être faites.

La question à résoudre ne consiste pas à apprendre à marcher à ceux de nos soldats qui dans leur vie privée ont l'habitude de cet exercice, mais bien à trouver le moyen le plus rationnel pour amener au même résultat ceux qui auraient par leur vocation pris l'habitude d'une vie sédentaire.

D'après ce que nous disions tout à l'heure, les facultés du corps doivent être développées graduellement ; or lorsque nous commençons ces courses, une partie de nos soldats n'est pas encore habituée à la marche et cela lors même que ce ne soit que vers la 5<sup>me</sup> semaine que nous consacrons un ou deux jours à ses exercices ; car marcher est tout autre chose que de faire l'exercice de la pièce, des munitions, des travaux de revêtements, l'école du soldat ou de peloton, le service de garde, etc.

Si de temps à autre l'on consacrait les 2 ou 3 dernières heures de l'après-midi à faire de petites courses de 2 à 3 lieues, nos soldats, le sac au dos, s'habituerait sans fatigue à la marche, et marchant mieux, ils prendraient une idée beaucoup plus juste de la manière dont une troupe doit marcher, que si, sans exercice préalable, nous leur faisons faire des courses trop fatigantes.

Mais le temps nous manquera pour de tels exercices?

Si nous n'avons dans notre instruction qu'un seul but, à savoir de former des hommes aptes à faire campagne, certainement nous aurons assez de temps; car pour faire campagne, disant les choses sans phrase, un artilleur doit savoir charger sa pièce, la pointer, et en connaître l'emploi, il doit savoir fabriquer ses munitions et surtout savoir marcher.

Ayant un corps de sous-officiers instruits dans des écoles spéciales, à proportion des différents grades, nous n'hésiterions point d'entrer en campagne avec des soldats formés ainsi à la vapeur. Eh bien, même en développant nos soldats davantage encore, nous croyons pouvoir soutenir que nous aurons le temps nécessaire pour faire de telles courses.

Ces courses seraient un stimulant pour nos soldats, elles le sortiraient pour quelques instants de ses travaux habituels et pour nos hommes une petite récréation utile est toujours bonne, car elle ranime leur moral.

Tout ce que nous venons de dire sur nos courses militaires reposait sur la supposition qu'elles sont un exercice de marche; admettons qu'elles sont là pour former nos soldats à l'emploi de l'artillerie en campagne, et voyons si elles remplissent ce but, ou si non, comment elles pourraient le remplir.

Nous marchons en colonne, puis si nous arrivons à une place d'où l'on puisse tirer, nous mettons nos pièces en batterie, entassons les avant-trains et les pièces et commençons le feu. Que dans beaucoup de cas nous ne puissions agir différemment, cela est certain, car pour se placer comme sous le feu de l'ennemi, il faudait souvent entrer dans des champs cultivés et payer des indemnités.

Il nous paraîtrait utile avant d'arriver en position de faire arrêter la colonne, puis de faire avancer en reconnaissance les officiers et sous-officiers, de leur montrer le but à atteindre, et de donner alors aux chefs de sections l'ordre d'avancer successivement dans la position, et d'ouvrir leur feu, ayant bien soin de n'intervenir qu'au cas où nous remarquerions des fautes pouvant amener des inconvénients graves. Une fois le tir terminé il nous paraîtrait de la plus grande utilité de réunir de nouveau les officiers et sous-officiers, de passer

en revue toutes les fautes commises par les uns ou les autres, puis d'indiquer pourquoi en campagne, si en soi la position était mauvaise, nous en éviterions une semblable.

Cela se passe-t-il ainsi? Nous laissons à chacun le soin d'y répondre.

Quant aux marches en terrains accidentés et à l'établissement du bivouac, nous sommes parfaitement d'accord avec la manière dont cela se pratique.

Nous proposerions des exercices de campagne qui occupassent un peu le cerveau de nos officiers et sous-officiers. Qu'on ne craigne pas de détacher parfois une section, d'opposer deux batteries l'une à l'autre pour l'attaque ou la défense d'un point, qu'on pose bien avant l'action, les différents moments dans lesquels le combat se divisera.

Qu'une fois la première position prise il y ait un instant d'arrêt, que de part et d'autre les officiers et sous-officiers soient réunis et qu'il y ait là comme un conciliabule pour juger du choix des différentes positions, qu'on demande aux chefs de sections de se rendre compte du pourquoi de la position qu'ils ont choisie, des mouvements qui ont précédé, des dispositions qu'ils ont prises pour leurs caissons, du feu qu'ils ont commandé, de l'allure qu'ils ont choisie pour se porter dans la position, etc. ; qu'on demande au chef de pièce pourquoi sa pièce est à telle place plutôt qu'à une autre, qu'on lui fasse remarquer l'avantage ou le désavantage du choix qu'il a fait, puis qu'il y ait pour chaque moment, de la part du chef, un résumé des mouvements.

Comme nous le voyons, c'est un travail de l'intelligence que nous proposons pour chacun et non point un travail mécanique qui endort et ne développe pas.

Nous ne sommes point opposés pour ce qui nous concerne, à mettre par exemple 2 batteries ou 2 sections en présence, en représentant par quelques fanons l'infanterie ou la cavalerie que l'artillerie serait appelée à couvrir, car si le choix des positions se fait comme nous l'avons indiqué, et si après chaque position, suit une critique serrée et raisonnée, il n'y a point à craindre que l'on remarque le désavantage qui a fait supprimer, pour les grandes manœuvres, un ennemi double.

Nous dirions même que l'artillerie pour se développer convenablement, pour se rendre compte de son activité diverse et du choix du but qu'elle doit se proposer, doit avoir devant les yeux des troupes représentées d'une manière ou d'une autre.

Quand pendant une journée une batterie aura ainsi pris 2, 3 ou 4 positions qui toutes auront été critiquées et jugées, peut-on ne pas admettre qu'elle n'ait pas beaucoup appris?

Le grand avantage que nous voyons aussi à ce genre de manœuvre, c'est de voir chacun s'intéresser à ce qu'il fait, il sent qu'il n'est plus une machine, mais qu'il est un rouage intelligent.

C'est d'expérience que nous parlons, et nous savons que ce genre d'exercices a une utilité incontestable, il forme des soldats intelligents.

Le soir au bivouac, nos hommes ne penseront-ils pas avec autrement de plaisir à ces manœuvres auxquelles ils auront pris part que lorsqu'ils seront fatigués d'une course dont ils n'auront pas compris le but?

L'artillerie, pour être utile, doit comprendre son rôle d'arme de soutien des autres armes, et elle ne l'apprendra jamais sur une place d'exercices, dût-elle manœuvrer au point de vue du règlement d'une manière irréprochable.

L'on nous objectera que la culture du terrain empêche ces petites manœuvres et que, par conséquent, tous nos arguments reposent sur une hypothèse fautive.

Nous reconnaissons qu'il est souvent difficile de faire ces exercices, surtout si cela a lieu avant la moisson ; mais si dans beaucoup de cas nous nous trouvons gênés dans nos mouvements, ne pourrions-nous pas, en prenant l'esprit des idées énoncées, en tirer un avantage réel pour le développement de notre artillerie ?

Avec le système actuel d'instruction, nous voyons qu'après une école de 6 semaines, ce n'est qu'avec la plus grande peine, que nous en arriverons à exécuter l'école de batterie un peu correctement, et encore que de raccrocs ! que de mouvements lents ! et c'est cependant la manière dont ces manœuvres ont été exécutées, qui sert de base au jugement porté sur la capacité manœuvrière de notre arme.

Si nous remarquons qu'un commandant de batterie, au jour d'inspection, prenne position tantôt en avant, tantôt en arrière, si sous le feu supposé de l'ennemi, il fait serrer les intervalles et commande une marche de flanc, nous nous demandons s'il se rend réellement compte de ce qu'il fait, car en campagne, voit-on jamais des manœuvres semblables !

Il nous dira peut-être qu'il veut seulement montrer la facilité avec laquelle sa batterie se meut ; mais n'y aurait-il pas un moyen plus rationnel de le faire qu'en faisant exécuter des mouvements tout-à-fait fautifs au point de vue tactique ? Car à quoi sert la batterie la plus habile, si celui qui la commande en fait un emploi peu rationnel ?

Il nous dira encore qu'en campagne il manœuvrera bien différemment ; mais pourquoi ne pas manœuvrer comme cela se fait en temps

de guerre ? Nos exercices doivent être une école pour la guerre, et tout ce qui s'écarte de la réalité est défectueux et dangereux.

Si ces manœuvres s'expliquaient par le manque de place, on comprendrait dans beaucoup de cas, ce qu'elles peuvent avoir de fautif, mais des fautes de ce genre se montrent là même où le terrain permet des mouvements tout-à-fait normaux.

Mais enfin, nous objectera-t-on peut-être, comment habituer une batterie à manœuvrer sans répéter souvent les mêmes mouvements, car il est impossible alors de se poser toujours des problèmes tactiques à résoudre ? Nous trouvons bien aussi qu'avant de passer à l'emploi de l'artillerie en campagne une batterie doit savoir exécuter tous les mouvements du règlement d'une manière correcte.

Mais si d'après notre dire, une école de recrues suffit à peine pour en arriver là, comment pouvons-nous parler d'application du dit règlement pour les derniers temps de l'école ?

Ceci nous amène à l'examen de notre école de batterie, qui peut-être est trop compliquée.

Disons-le d'entrée, elle a simplifié de beaucoup l'ancienne, elle a fait faire un pas en avant à notre artillerie, mais ce n'est point une raison d'admettre qu'elle soit complète ; il en est des règlements comme des idées nouvelles qui, hardies aujourd'hui par leur nouveauté, seront dans 10 ans l'expression de l'opinion, et dans 20 ans remplacées par des idées plus hardies encore.

Notre école de batterie répond-elle à toutes les exigences que nous sommes en droit d'attendre d'un règlement destiné à être mis en mains d'une armée de milices ?

Nous avons entendu dire, non pas une, mais cent fois qu'elle était excessivement simple, et sans dicuter sur le fond de cette assertion, nous étions cependant frappés de voir ces mêmes officiers faire en commandant fautes sur fautes.

Pour nous qui la connaissons, nous sommes obligés de nous avouer que si elle paraît simple à première lecture, elle est compliquée dans son application par une surabondance de commandements qui, quoique différents, amènent cependant aux mêmes formations.

Avant de discuter son contenu, essayons de poser les conditions auxquelles devra répondre un règlement de ce genre, destiné à une armée comme la nôtre.

1<sup>o</sup> Il devra ne contenir que les mouvements indispensables en campagne ;

2<sup>o</sup> L'artillerie doit pouvoir, dans un moment offensif, en marchant en colonne par sections, se former en bataille, en avant, à droite ou à gauche dans l'intention d'ouvrir son feu tôt ou tard ; dans un mou-

vement en retraite elle doit pouvoir aussi se déployer et faire feu; enfin si une fois en position l'ennemi vient à se montrer dans une direction oblique à son front, être à même de diriger son feu contre lui.

3<sup>o</sup> Une batterie ne se déploiera en campagne que dans l'intention de marcher à l'ennemi soit directement, soit exceptionnellement par une marche de flanc; nous ne sachions pas du reste que le cas puisse se présenter où elle ait à se mettre en bataille sans un de ces buts.

4<sup>o</sup> Les caissons ne suivront leur pièce respective que dans des marches rapides en colonne par pièces hors du feu de l'ennemi, puis étant en bataille ou en colonne par sections sous le feu de l'ennemi jusqu'à 1500 pas; à des distances moindres, ils seront séparés de leurs pièces.

5<sup>o</sup> Nous pensons que moins nous aurons de commandements et mieux nos officiers les sauront.

Nous conserverons un seul commandement pour toutes les manœuvres aboutissant à une formation analogue.

Essayons maintenant, en restant fidèle à ce programme, de simplifier le règlement actuel. Les manœuvres que nous ne mentionnerons pas, nous les acceptons comme bonnes.

### *Sortie du parc.*

Nous avons actuellement 3 commandements différents pour sortir du parc « par la pièce de droite (gauche) en avant en colonne ; « Par la pièce de droite (gauche) à gauche, (d) en colonne ; « Par pièces à droite (gauche) en colonne. »

Ne pourrait-on pas les remplacer tous par celui-ci : « *par la pièce de droite, (gauche) formez la colonne.* »

Avant la manœuvre, le commandant de batterie fait une courte inspection de ses hommes, de ses chevaux et de son matériel, il répartit ses officiers et sous-officiers, rien donc ne l'empêcherait d'indiquer aussi au chef de la première ou de la dernière section, suivant qu'il compte rompre par la droite ou par la gauche, la direction qu'il doit suivre.

Un règlement ne peut pas tout dire, car si la colonne ne doit être formée, ni à droite, ni à gauche, ni en avant, mais bien par un demi à droite, ou un demi à gauche, le commandant est bien obligé d'indiquer au chef de la section en tête la direction qu'il doit prendre; pourquoi donc ne pas introduire pour tous les cas un seul commandement? Car si sur la place d'exercice nous sortons d'ordinaire par

une des 3 manières actuellement en usage, en campagne nous en sortirons aussi souvent par un oblique à droite ou un oblique à gauche, et cependant le règlement actuel n'a pas jugé nécessaire d'introduire des commandements spéciaux pour ces différents cas, s'en remettant à l'intelligence du commandant de batterie qui saurait bien indiquer quelle direction la pièce en tête devra prendre.

Sur la place d'exercice, nous manœuvrons d'habitude à angle droit, mais en campagne en est-il de même? nous croyons bien au contraire que ce sera l'exception; qu'en thèse générale donc, si le commandant de batterie veut faire prendre une direction quelconque, qu'il se pose pour règle de désigner toujours un point sur lequel la pièce ou la section en tête ait à se diriger.

Cette précaution nous paraît excessivement utile, car combien de fois n'arrive-t-il pas qu'un mouvement est manqué faute de place, vu que la tête de colonne n'entrant pas dans les vues du chef, a pris une mauvaise direction? Ce qui donc est possible et même avantageux pendant une manœuvre, le sera à plus forte raison avant.

#### *Rentrée au parc.*

Nous avons 3 commandements différents pour rentrer au parc; « En avant en bataille formez le parc, à tant de pas d'intervalle oblique à gauche (droite). »

« Sur la droite (gauche) en bataille formez le parc.

« A droite (gauche) en bataille formez le parc. »

Y aurait-il un seul inconvénient à remplacer ces 3 commandements par le suivant: « *A gauche (droite) formez le parc.* »

Le commandant de batterie ferait arriver la pièce en tête, dans la direction suivant laquelle il voudrait établir son parc, et alors la désignation de droite ou de gauche, se prendrait toujours relativement à cette pièce.

Nous ne verrions pas en quoi cette simplification du commandement amènerait de la confusion dans l'exécution.

Quant à l'intervalle à prendre, nous trouvons superflu de l'ajouter puisqu'il reste, dans la plupart des cas, toujours le même. Si, exceptionnellement, le commandant de batterie veut avoir un intervalle plus grand, qui l'empêchera avant d'entrer au parc, d'avertir les chefs de sections ou de laisser son adjudant ou un trompette à l'entrée du parc pour leur indiquer l'intervalle à prendre?

Si les deux premières pièces sont bien placées, celles qui suivent, sans avoir compris le commandement, trouvent toujours leur place, preuve encore que ces trois commandements différents sont superflus.

*Déploiement de la batterie.*

Nous ne pourrions citer aucun cas où en campagne une batterie se déploie sans avoir l'intention, tôt ou tard, de prendre position ; il nous paraîtrait donc convenable de supprimer la distinction actuelle existant entre les formations en bataille et la formation pour faire feu.

Le commandement de *en avant en bataille oblique à droite (gauche)* suppose que le mouvement doit s'exécuter au pas et que la batterie doit se déployer à 20 pas en avant de sa tête de colonne.

Le commandement de *formez la batterie oblique à droite (gauche)* suppose que le mouvement s'exécute au trot et que la batterie une fois formée continue à marcher.

Le commandement de *feu en avant, oblique à droite (gauche)* suppose enfin que la batterie prendra immédiatement position pour faire feu, mais que les sections arriveront successivement.

Ces 3 commandements différents ont-ils leur raison d'être ? C'est ce que nous allons discuter.

Supposons qu'un commandant de batterie n'ait à sa disposition pas d'autre commandement que celui de *formez la batterie, oblique à droite (gauche)* et que cependant il doive faire exécuter les 3 manœuvres mentionnées, et voyons s'il éprouvera la moindre difficulté.

Si la batterie doit exécuter le mouvement de *en avant en bataille*, le commandement de *formez la batterie, oblique à droite (gauche)* nous paraît tout aussi rationnel, car rien n'empêche au commandant d'indiquer au chef de la section en tête le moment où il doit la faire arrêter, (en levant son sabre par exemple).

Cette manœuvre peut devenir nécessaire dans le cas où une batterie en colonne par sections voulant encore, à couvert du feu de l'ennemi, se former en bataille, devra alors se porter vigoureusement en avant pour ouvrir son feu, car nous ne sachions pas que l'artillerie se déploie sans avoir l'intention de prendre position. Si la batterie une fois formée doit immédiatement tirer, les pièces avanceront de 50 pas au commandement de *feu en avant*.

Si une batterie en colonne, marchant à l'ennemi, rencontre un terrain ouvert lui permettant de se développer, son commandant fera *former la batterie* et avancera ainsi déployée jusqu'à la position qu'il a choisie ; car quel avantage aurait une batterie à se mettre en bataille, si ce n'est encore pour ouvrir son feu.

La manœuvre de *feu en avant, oblique à droite (gauche)* offre les avantages suivants : la section en tête partant au trot emploiera 17 secondes pour placer ses pièces, jusqu'au commandement de *en batterie, la dernière section 47"* ; la première gagnera donc une demi

minute et la seconde section 13" sur la dernière. La 1<sup>re</sup> section sera donc de deux coups de canon et la 2<sup>me</sup> de un coup en avance sur la dernière.

Voilà comme cela se passe sur le papier la plume à la main.

Si au lieu d'exécuter cette manœuvre comme nous venons de l'indiquer, le commandant fait *former la batterie* puis commande *feu en avant*, toutes les pièces arriveront simultanément dans leur position et emploieront 47 secondes ; la 1<sup>re</sup> section aura perdu une demi-minute, la 2<sup>me</sup> 13" et la 3<sup>me</sup> aura employé le même temps.

Sous ce point de vue, il y aurait donc un léger désavantage, si cette dernière manœuvre n'offrait les avantages suivants : le commandant conserve sa batterie mieux en mains ; sur son ordre seul toutes les pièces s'arrêtent, l'effet moral produit sur l'adversaire est plus grand, toutes les pièces se mettront en batterie simultanément ; ce moment donc, si dangereux pour l'artillerie, sera abrégé, tandis qu'avec la première manœuvre au contraire il se renouvelle trois fois.

Manœuvrant ainsi en échelons, la 1<sup>re</sup> section arrivera un peu plus vite, mais d'un autre côté, elle sera exposée davantage par cela que, pour quelques instants, tout le feu de l'adversaire sera dirigé contre elle ; or l'important pour un commandant de batterie, n'est point de faire écraser deux pièces pour détourner le feu des quatre autres, mais bien par un feu bien nourri, sortant simultanément de ses six bouches à feu, de produire un grand effet.

Cette manœuvre de *feu en avant, oblique à droite* est en outre plus difficile à bien exécuter ; les intervalles se perdent et il est rare que les pièces soient arrêtées à la même hauteur.

Si dans les premières pages de cet article nous pensions que l'alignement était la chose accessoire, nous ne croyons pas modifier notre manière de voir en imputant ici à désavantage un alignement moins correct, car l'alignement que nous craignons est celui qui serait pris aux dépens d'un meilleur effet de tir et dans aucun cas celui provenant d'une manœuvre mal exécutée.

Le commandant de batterie conduisant ses six pièces en position peut indiquer la distance où se trouve l'ennemi, tandis que si les chefs de section en sont chargés, il pourra y avoir désaccord dans leur appréciation ; si le commandant conduit ses six pièces, il désignera l'ennemi qu'il faut combattre, l'espèce de projectiles à employer, tandis que laissant agir ses chefs de sections, le feu court plus de risque de s'éparpiller et l'effet produit sera moindre.

Nous croyons donc, d'après ces quelques considérations, être autorisé à admettre que les trois commandements actuellement en vigueur,

peuvent avantageusement être remplacés par celui de *formez la batterie, oblique à droite (gauche)*, puis par celui de *feu en avant*.

*Marches de flancs, puis formation en bataille.*

Une batterie déployée ayant ses caissons derrière ses pièces, a deux manières d'exécuter une marche de flanc :

1<sup>o</sup> *Pièces et caissons à droite (gauche)*.  
2<sup>o</sup> *A droite (gauche) en colonne, sections tournez à droite (gauche)* ; puis elle peut se remettre en bataille de 5 manières différentes :

- a) *Pièces et caissons à gauche (droite)*.
- b) *A gauche (droite) en bataille, sections tournez à gauche (droite)*.
- c) *Sur la gauche (droite) en bataille*.
- d) *Feu à gauche (droite), sections tournez à gauche (droite)*.
- e) *Feu à gauche (droite), sections tournez à droite (gauche)*.

Admettant qu'une batterie ait à exécuter une marche de flanc, si elle se trouve sous le feu de l'ennemi, la manœuvre la plus simple et la plus rapide consiste à commander : *pièces et caissons à droite (gauche)*, puis arrivée à la position qu'elle doit prendre, elle se met de nouveau en bataille par un mouvement inverse.

Une batterie exécutant, en colonne par sections, une marche de flanc et voulant en toute alternative être prête à se reformer, soit comme avant son mouvement, soit sur une ligne perpendiculaire à sa nouvelle direction, peut, ou se reformer en bataille à gauche (droite) par un mouvement inverse — ou en avant, par le commandement de *formez la batterie*.

Si, enfin, les caissons sont séparés de leurs pièces, celles-ci n'ont pas d'autre moyen de se porter à droite ou à gauche qu'en se formant de nouveau à droite en colonne.

Les commandements 1 et 2 sont donc parfaitement logiques. Il nous semble que le règlement conservant les mouvements *a*, *b*, pourrait, sans le moindre inconvénient pour la mobilité d'une batterie, supprimer les commandements *c*, *d*, *e*.

(A suivre.)

---

## GUERRE D'AMÉRIQUE.

Depuis quelques jours seulement on a des nouvelles un peu précises et sûres des grands engagements qui ont eu lieu les 2, 3 et 4 mai sur le Rappahannock, autour de Fredericksburg.

Dans la dernière semaine d'avril le général fédéral Hooker, com-